

Une explication « psychologique » à la fraude Jean-Pierre Gaillet, 22 Août 2006

Date : Tue, 22 Aug 2006 22:21:24 +0200
De : Jean-Pierre Gaillet <jp.gaillet@wanadoo.fr>
Sujet : Re: Réponse à Michel Lasserre
À : "local@attac.org" <local@attac.org>

Bonjour...

Si l'on veut chercher une explication "psychologique" à une éventuelle fraude, je vous en propose une : Pour cela j'ai imaginé que je me sois trouvé parmi les premiers "dépouilleurs", que je sois un opposant convaincu de la liste de Susan George et que j'aie été informé des premiers dépouillements.

J'aurais constaté

- * Que cette liste, bien que minoritaire chez les adhérents allait se retrouver avec une majorité d'élus
- * Qu'elle ne le devait pas à ses vertus propres, ni au choix des adhérents mais à la conjugaison de quelques phénomènes :
 - effet "liste de 22" contre "liste de 32"
 - effet "femme" (la liste SG était plus féminine).
 - effet "scrutin majoritaire" .
 - effet "non information des adhérents".

J'aurais sûrement trouvé inacceptable que la manoeuvre de Susan George, volontaire ou non (personnellement je penche pour involontaire, si SG avait pu trouver 30 noms, elle aurait publié une liste de 30 noms... et aurait probablement perdu clairement l'élection !) aboutisse à donner la majorité de l'association à des élus minoritaires.

Qu'aurais-je fait ?

Rien, en sachant que l'association allait ainsi tomber aux mains de gens dont j'estime qu'ils avaient déjà sérieusement torpillé Attac, qu'ils allaient la tuer ou au moins lui retirer toutes ses griffes ?

Rien, et quitter Attac ?

Rien, en criant néanmoins à la manoeuvre frauduleuse, au déni de démocratie... réel certes, mais venant d'effets pervers que je n'avais pas prévus et donc pas dénoncés avant ?

Quel poids aurait-eu cette réaction auprès des adhérents ? Juste une image de mauvais perdant.

.....

Ou tenter d'arranger un peu quelques bulletins pour que le vote reflète la volonté réelle des adhérents ? Certes en violant la forme du scrutin, mais pas le fond du choix des adhérents, au contraire ! cela pour me donner bonne conscience. La fin (rendre la majorité à la majorité réelle) justifiant à mes yeux les moyens (le bidouillage de quelques bulletins).

Qu'aurais-je fait ?

Je n'ai pas assisté au dépouillement, je n'ai d'ailleurs jamais mis les pieds au siège. Je n'ai donc pas eu à me poser ce cas de conscience....

J'ai juste le droit de faire mon mea culpa car mon absence, comme celle de beaucoup d'adhérents à favorisé les pratiques les plus destructrices.

Qu'aurais-je fait ?

J'espère que j'aurais choisi la première solution, rien fait, rendu probablement ma carte et tiré un trait sur quelques années enthousiastes. Je crois que j'aurais fait ce choix et décidé de rejoindre Alter-M... Mais c'est facile à dire quand on n'a pas été confronté à ce choix...

Et je peux imaginer que quelqu'un ait choisit la seconde solution. Cela me semble psychologiquement envisageable.

(...)

Jean-Pierre Gaillet